

## Pourquoi l'identification des facteurs de risque et de protection est une étape cruciale dans les programmes de prévention : Implications pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

### Encadré : Messages clés

- Les données probantes sur les facteurs de risque et de protection jouent un rôle crucial dans la compréhension des causes des effets néfastes sur les enfants dans les contextes d'urgence humanitaire, ce qui est essentiel pour orienter les politiques et les programmes visant à prévenir les préjudices causés aux enfants avant qu'ils ne se produisent.
- Les approches de mesure au niveau de la population peuvent aider à identifier les facteurs qui conduisent à une vulnérabilité accrue chez un grand nombre d'enfants et de familles dans un contexte donné, et sont utiles pour éclairer les interventions au niveau de la population.
- Tous les effets néfastes sur la protection de l'enfance ne peuvent être évités directement. Au lieu de cela, un programme de prévention efficace nécessite de cibler les facteurs de risque sous-jacents qui influencent ou qui causent des préjudices, tout en renforçant simultanément les facteurs de protection à tous les niveaux du cadre socio-écologique.

### Contexte et objectifs

Les crises humanitaires, notamment les catastrophes naturelles, les conflits et les épidémies de maladies infectieuses, menacent la santé, la sécurité et le bien-être des enfants, des familles et des communautés. Les risques auxquels sont exposés les enfants dans les situations de crise humanitaire sont multiples et peuvent inclure : la séparation des familles, le recrutement dans des forces ou des groupes armés, la participation à des travaux dangereux, les abus physiques ou sexuels, la détresse psychosociale, les blessures et même la mort.<sup>1</sup> Les origines des effets néfastes sur les enfants sont complexes, et les conséquences de ces effets sont durables pour les enfants, les familles, les communautés et les sociétés.

Dans l'ensemble, les recherches menées dans des contextes d'urgence humanitaire pour analyser les facteurs de risque et de protection ainsi que les voies causales du risque et de la résilience sont rares. Les études axées sur la compréhension des modèles de facteurs de risque et de protection conduiront à des approches préventives plus constructives et plus appropriées, qui sont à leur tour essentielles pour le développement ultérieur de programmes et de pratiques fondés sur des données probantes et sur des théories de changement solides. À cette fin, le fait

de se mettre d'accord sur les définitions opérationnelles et les approches de collecte de données peut améliorer la qualité de la recherche, ainsi qu'une comparabilité et une applicabilité plus large des résultats afin d'appuyer le renforcement et l'adaptation dans tous les contextes.

Ce sommaire sert de guide simple pour éclairer les décisions relatives à la collecte de données et aux efforts de production de données probantes sur les facteurs de risque et de protection au niveau de la population. Il explique pourquoi une meilleure compréhension des facteurs de risque et de protection dans le contexte d'urgence humanitaire est une étape essentielle pour les programmes de prévention. Il commence par les concepts clés et leurs définitions, et donne un résumé des principales conclusions de l'analyse des documents menée par l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (l'Alliance). Les sections suivantes comprennent un aperçu des approches de collecte de données au niveau de la population et des exemples de programmes de prévention visant à atteindre des sous-populations ou des groupes d'enfants, de familles et de membres de la communauté conformément aux critères du modèle socio-écologique, en reliant tous les apprentissages.

1 Mansourian, 2020; Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2019; Boothby et al., 2012

## Concepts clés et définitions

Terme	Définition
<b>Préjudice</b>	Tout effet nuisible de nature significative sur le bien-être physique, psychologique ou émotionnel d'un enfant qui a un impact sur son développement sain. Il peut être causé par la violence physique ou émotionnelle, la négligence, et/ou les abus ou l'exploitation sexuels.
<b>Danger</b>	Événements physiques, phénomènes naturels ou activités humaines potentiellement dommageables qui peuvent causer des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages matériels, la perte de moyens de subsistance et de services, des perturbations sociales et économiques ou des dommages environnementaux. Selon certaines définitions, les dangers sont des situations que l'on peut prévoir mais pas éviter. <sup>2</sup>
<b>Facteurs de risque</b>	Facteurs environnementaux, expériences ou caractéristiques individuelles qui augmentent la probabilité d'un effet négatif. <sup>3</sup>
<b>Prévention</b>	La prévention primaire s'attaque aux causes profondes des risques liés à la protection de l'enfance au sein de la population (ou d'un sous-ensemble de celle-ci) afin de réduire la probabilité d'abus, de négligence, d'exploitation ou de violence à l'encontre des enfants. La prévention secondaire s'attaque à une source de menace spécifique et/ou aux vulnérabilités d'un enfant identifié comme présentant un risque particulièrement élevé d'abus, de négligence, d'exploitation ou de violence, en raison de ses caractéristiques, de celles de sa famille et/ou de son environnement. La prévention tertiaire réduit l'impact à long terme des préjudices et réduit le risque de préjudices récurrents pour un enfant qui a déjà été victime d'abus, de négligence, d'exploitation ou de violence.
<b>Facteurs de protection</b>	Ils équilibrent et amortissent les facteurs de risque et réduisent la vulnérabilité de l'enfant. Ils réduisent la probabilité d'un effet indésirable. <sup>4</sup>
<b>Résilience</b>	La capacité à faire face à l'adversité et aux crises. Il s'agit de la capacité d'un système dynamique à s'adapter avec succès aux défis qui menacent sa fonction, sa survie ou son développement. Elle est influencée par une combinaison de facteurs de protection qui existent dans l'ensemble des écologies sociales d'un enfant et qui doivent être promus pour l'emporter sur les risques. Il s'agit de caractéristiques individuelles et de facteurs externes qui se sont conjugués pour qu'elle se matérialise de manière culturellement significative, tels que : la diversité des moyens de subsistance, les mécanismes d'adaptation, les compétences de vie telles que la résolution de problèmes, la capacité à rechercher du soutien, la motivation, l'optimisme, la foi, la persévérance et l'ingéniosité. Bien que la résilience ait été considérée comme un trait de caractère ou un effet, il s'agit très probablement d'un processus qui existe sur un continuum, qui peut être présent à différents degrés dans plusieurs domaines de la vie <sup>5</sup> , et qui peut changer en fonction de l'interaction de l'enfant avec son environnement. <sup>6</sup>
<b>Risque</b>	Fait référence à la probabilité que les violations et les menaces aux droits de l'enfant se manifestent et causent des préjudices aux enfants à court ou à long terme. Il prend en compte le type de violations et de menaces, ainsi que la vulnérabilité et la résilience des enfants. Le risque peut être défini comme une combinaison de danger, de menace et de vulnérabilité et doit être considéré dans le cadre socio-écologique.
<b>Menace</b>	Une personne ou une chose qui est susceptible, ou qui agit avec l'intention, d'infliger une blessure, un dommage, un danger ou un préjudice, qu'il soit perçu ou réel. Ils peuvent se manifester sous la forme d'un comportement, de pratiques organisationnelles ou de groupe, ou de politiques officielles.
<b>Vulnérabilité</b>	Caractéristiques individuelles, familiales, communautaires et sociétales qui réduisent la capacité des enfants à résister aux effets néfastes des violations et des menaces pesant sur leurs droits. Elle est souvent spécifique à chaque personne et à chaque situation ainsi qu'à l'emplacement géographique et au moment.

2 Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2019

3 Benard, 2004; Rutter, 1987; Werner & Smith, 1992

4 Ibid.

5 Pietrzak and Southwick, 2011

6 Kim-Cohen and Turkewitz, 2012

## Quelles sont les lacunes en matière de données probantes ?

Une analyse des documents approfondie<sup>7</sup> menée entre avril et juin 2020 a révélé une rareté des données probantes relatives aux voies causales des effets néfastes sur les enfants, y compris les facteurs de risque et de protection. Ceci est peut-être une indication de la tendance du secteur humanitaire de la protection de l'enfance à être largement axé sur la réponse plutôt que sur la prévention.

En général, il a été constaté que :

- il y a une pénurie de recherches facilitées dans des contextes d'urgence humanitaire analysant les voies causales et les facteurs de risque et de protection qui conduisent à des effets néfastes;<sup>8</sup>
- il n'existe pas d'ensemble normalisé et empiriquement vérifié de facteurs de risque ou de protection permettant d'évaluer des effets néfastes spécifiques, car ces facteurs sont souvent très spécifiques au contexte. Cependant, il existe des facteurs de protection « universels » communs (présentés dans le **Tableau 2**)<sup>9</sup> et des facteurs de risque « universels » communs (présentés dans le **Tableau 3**)
- la documentation sur les facteurs associés à des effets néfastes, tels que la séparation familiale et le travail des enfants, était principalement axée sur les facteurs de risque. Peu de facteurs de protection liés à des effets spécifiques en matière de protection de l'enfance ont été identifiés dans la littérature.
- les tendances des facteurs de risque et de protection associés à des types spécifiques de crises humanitaires étaient, pour la plupart, inexistantes.

## Comprendre la vulnérabilité : Pourquoi l'identification des facteurs de risque et de protection est essentielle pour les programmes de prévention de la protection de l'enfance

La vulnérabilité est généralement comprise comme un concept prédictif qui fait référence à la susceptibilité ou à la probabilité de subir un effet négatif à la suite d'une ou de plusieurs expériences négatives. Elle est influencée par les facteurs de risque qui existent dans le cadre socio-écologique, et par la capacité des enfants, des familles, des communautés et de la société dans son ensemble à y répondre ou à y faire face.

La vulnérabilité à des effets néfastes spécifiques survient souvent lorsqu'un enfant est confronté à de multiples facteurs de risque et dispose de peu de facteurs de protection pour s'en protéger, tels que la présence d'un tuteur constant et attentionné, l'accès à l'éducation ou d'autres personnes de confiance au sein ou en dehors de la famille.<sup>10</sup> Si un enfant est exposé à un plus grand nombre de facteurs de risque que de facteurs de protection, sa vulnérabilité peut augmenter et il peut être plus à risque de subir un ou plusieurs effets négatifs. Cependant, si les facteurs de protection égalent ou l'emportent sur les facteurs de risque, il peut faire preuve de bien-être grâce aux capacités d'adaptation existantes, même face à l'adversité.

Il est donc crucial de comprendre deux points clés qui influencent directement la vulnérabilité :

1. les facteurs de risque qui font que certains enfants deviennent plus vulnérables à un ou plusieurs effets négatifs spécifiques ; et
2. les facteurs de protection qui protègent les enfants et agissent pour contrebalancer les facteurs de risque existants, en augmentant ou en renforçant la capacité d'adaptation et la résilience.

7 La revue a été rédigée en anglais et a inclus la littérature académique et grise. 121 ressources ont été examinées, provenant du secteur de la protection de l'enfance et d'autres disciplines pertinentes, notamment la recherche sur la résilience, les sciences du développement, la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS), et la réduction des risques de catastrophes (RRC).

8 Les rapports tels que *Cradled by Conflict* sont parmi les quelques ressources disponibles qui prennent en compte les causes profondes. Très peu d'études se concentrent explicitement sur la compréhension des facteurs de protection qui contribuent aux effets souhaitables chez les enfants dans les situations humanitaires. Celles qui le font se concentrent principalement sur les catastrophes naturelles qui se sont produites dans des pays à revenu élevé, sur les enfants réfugiés qui se sont réinstallés en Amérique du Nord ou en Europe, ou sur les enfants anciennement associés à des forces et groupes armés et qui ont déjà été réinsérés.

9 Ce sont des facteurs communs identifiés dans différentes disciplines, telles que les sciences du développement de l'enfant et la Santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS).

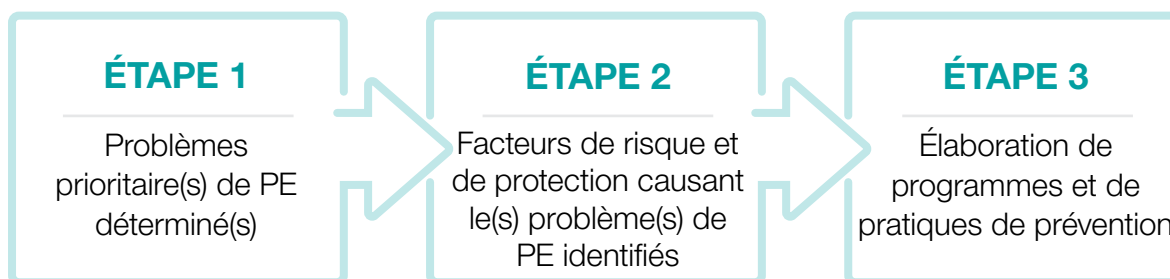
10 Werner and Smith, 1992

## Comment mesurer les concepts de risque et de vulnérabilité dans la protection de l'enfance dans l'action humanitaire ?

La vulnérabilité est un concept relatif et dynamique qui est difficile à mesurer.<sup>11</sup> Par la suite, des critères facilement mesurables doivent d'abord être identifiés pour déterminer ce qui cause une vulnérabilité accrue. Ces critères peuvent être déterminés par diverses méthodes visant à identifier et à comprendre les facteurs de risque et de protection existants au niveau de la population. Ces critères peuvent ensuite être utilisés pour identifier des sous-populations ou des groupes d'enfants et de familles à risque ou vulnérables à un effet néfaste particulier.

Par exemple, si la séparation familiale est le principal problème de protection de l'enfance dans un contexte donné, les données recueillies à plusieurs niveaux permettront d'élaborer des programmes de prévention de la séparation. Une enquête d'évaluation des ménages et divers types de données administratives peuvent mettre en évidence des zones géographiques et des segments de population où la pauvreté est élevée (facteur de risque) et où les indicateurs de bien-être et de protection de l'enfant sont médiocres (facteurs de risque), et où il existe des facteurs de risque qui poussent les enfants à se séparer (tels que de mauvaises conditions de vie et un mauvais accès aux services) ou qui les attirent vers la séparation (tels que les institutions de soins résidentiels ou les marchés du travail des enfants).<sup>12</sup> Les méthodes participatives peuvent être utilisées pour identifier plus précisément les facteurs de risque et de protection conduisant à la séparation des familles. Ces informations peuvent être utilisées pour éclairer les critères relatifs aux enfants qui risquent d'être séparés, les lieux géographiques où il peut y avoir un nombre élevé d'enfants ou de familles à risque, et les approches de programmes de prévention les plus appropriées. Le **Tableau 1** donne plus de détails.

### Étapes clés



11 Shilpa, Dheeraj, Chaturvedi, and Piyush G, 2015

12 Namey and Laumann, 2019; Moret, 2016; Child Protection Working Group, 2014, Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2017



Tableau 1 : Aperçu des approches de mesure au niveau de la population pour déterminer les facteurs de risque et de protection existants

Approches de collecte de données	Description	Exemples de méthodes et d'outils de collecte de données	Unité de mesure	Résultats escomptés
<b>Approches au niveau de la population</b>	<p>Les approches de mesure au niveau de la population peuvent être utilisées pour collecter des données importantes afin de cibler les programmes en fonction des emplacements géographiques prioritaires, et peuvent fournir des informations sur la dynamique de la vulnérabilité dans un contexte particulier, y compris les problèmes prioritaires de protection de l'enfance et les populations à risque. Elles peuvent également mettre en lumière des informations sur la prévalence, les tendances et les modèles, y compris les facteurs de risque et de protection, des problèmes de protection de l'enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enquête d'évaluation, par exemple Child Protection Rapid Assessment toolkit (Boîte à outils pour l'évaluation rapide de la protection de l'enfance) – qualitative ou quantitative</li> <li>■ Estimation de la prévalence</li> <li>■ Suivi de la population</li> <li>■ Profilage des enfants qui ont déjà connu un effet négatif</li> <li>■ Secondary Data Review matrix and guidance (Matrice et orientation pour l'examen des données secondaires)</li> </ul>	Ménages, tuteurs ou enfants	<p>Questions prioritaires de protection de l'enfance identifiées.</p> <p>Liste des facteurs de risque et de protection déterminés pour éclairer les critères de vulnérabilité des sous-populations ou des groupes d'enfants et de familles à risque.</p>
<b>Méthodes participatives</b>	<p>Les méthodes participatives peuvent être utilisées pour obtenir des informations importantes provenant de différents segments de la population sur les questions prioritaires de protection de l'enfance, les capacités existantes et les facteurs de risque et de protection. Ces données peuvent être triangulées avec les données au niveau de la population.</p> <p>Les méthodes participatives comprennent une gamme d'activités qui peuvent être utilisées pour comprendre les conceptions du bien-être de l'enfant (ou des termes connexes) tels que définis par la communauté locale. Elles peuvent également être utilisées parallèlement à des enquêtes d'évaluation telles que l'Évaluation rapide de la protection de l'enfance (CPRA) afin d'identifier les questions prioritaires en matière de protection de l'enfance, ou les endroits où des risques sont présents dans la population, entre autres informations importantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enquête sur le bien-être des enfants</li> <li>■ Qualitatives (entretiens avec des informateurs clés, discussions de groupe)</li> <li>■ Évaluation des capacités au niveau de la communauté</li> <li>■ État des lieux des risques et des ressources</li> <li>■ Cartographie corporelle</li> <li>■ Marche transversale</li> <li>■ Analyse des causes profondes</li> </ul> <p>Voir le <a href="#">Guide de réflexion pour le terrain : Approches au niveau communautaire de la protection de l'enfance dans l'action humanitaire</a> pour des exemples des outils énumérés ci-dessus.</p>	Enfants, adultes (tuteurs, membres de la communauté, prestataires de services, etc.)	<p>Questions prioritaires en matière de protection de l'enfance identifiées et convenues avec la participation des enfants, des tuteurs et des membres de la communauté.</p> <p>Liste des facteurs de risque et de protection déterminés, priorisés et classés afin d'éclairer les critères de vulnérabilité des enfants/familles les plus à risque et les approches préventives prioritaires.</p>

**Tableau 1 : Aperçu des approches de mesure au niveau de la population pour déterminer les facteurs de risque et de protection existants****Suivi au niveau de la population**

Les évaluations fournissent un instantané ponctuel qui changera au fil du temps. Par conséquent, le suivi et l'analyse continus des informations sont essentiels pour identifier les tendances et les modèles, y compris l'analyse continue du contexte, la prévalence des principaux problèmes de protection de l'enfance, et tout changement dans les facteurs de risque et de protection existants. Lorsqu'il y a un changement dans la situation humanitaire, comme une augmentation du conflit armé, ou lorsqu'un nouvel événement humanitaire se produit dans une crise déjà prolongée, comme une catastrophe naturelle ou une épidémie de maladie infectieuse, les données de suivi fourniront des informations importantes permettant de savoir s'il existe de nouveaux facteurs de risque ou si les facteurs de protection existants ont été davantage mis à l'épreuve. Le suivi permettra de garantir la pertinence et l'adéquation continues des interventions.

- Outil de 5 Questions (Qui fait quoi, où, quand, et pour qui)
- Suivi des activités en ligne
- Outils de suivi (méthodes qualitatives et quantitatives), par exemple Child Protection in Emergencies Monitoring toolkit (La Boîte à outils pour le suivi de la protection de l'enfance en situation d'urgence.)

Enfants, ménages, services

Système de suivi de la protection de l'enfance au niveau de la population mis en place au niveau de la réponse humanitaire (idéalement multisectoriel).

Suivi au niveau de la communauté mis en place par des réseaux communautaires de protection de l'enfance et/ou des systèmes d'alerte précoce pour prévenir l'apparition d'effets néfastes.

## Facteurs de risque et de protection universels

Il est essentiel que les facteurs de risque ne soient pas considérés isolément, mais que les facteurs de protection soient également identifiés. Les facteurs de protection peuvent influencer la vulnérabilité à un effet négatif en protégeant contre les facteurs de risque et en favorisant le bien-être et la résilience des enfants et des familles. Par exemple, les adolescents qui vivent dans une communauté qui est à proximité d'un groupe armé (un facteur de risque) et où il y a peu d'options disponibles pour une éducation informelle ou formelle (un facteur de risque) peuvent être à risque de recrutement. Cependant, dans les familles où il y a un tuteur constant et attentionné (un facteur de protection) et des relations familiales étroites et favorables (un facteur de protection), l'enfant sera probablement protégé contre le risque de recrutement. Le renforcement des facteurs de protection est indispensable pour les programmes de prévention. Tout aussi importante dans l'évaluation des facteurs de protection est la distinction entre :

- (1) Les facteurs qui peuvent apporter une sécurité immédiate à l'enfant, mais qui ne diminuent pas le risque global ou permanent de préjudice (comme le fait que l'enfant séjourne temporairement ailleurs) ; et
- (2) Les facteurs qui réduisent le risque global de préjudice pour l'enfant (par exemple, la présence continue et attentive d'un tuteur protecteur).

Le **Tableau 2** présente une liste de facteurs de protection communs qui ont été observés dans différentes disciplines et cultures. Ils ne reflètent toutefois pas des pratiques de protection uniques fondées sur la culture, qui doivent être considérées dans leur contexte. Cette liste doit être adaptée au contexte culturel si nécessaire.

**Tableau 2 : Facteurs de protection universels**

Facteurs de protection universels <sup>13</sup>
1. Prise en charge dans les premières années de la vie par au moins un tuteur constant et réceptif
2. Capacité à établir et à maintenir des relations enrichissantes avec au moins une autre personne tout au long de la vie
3. Capacité à réguler les émotions
4. Possibilités de développer la capacité de résolution de problèmes, d'apprentissage et d'adaptation
5. Possibilités d'acquérir des compétences et des connaissances en croissance séquentielle en fonction des exigences de la culture
6. Accès à une éducation formelle et non formelle efficace
7. Possibilités adaptées à l'âge de contribuer au bien-être de la famille et de la communauté
8. Un sentiment d'estime de soi et d'auto-efficacité
9. Capacité à donner/trouver un sens à la vie
10. Possibilités d'exercer une capacité croissante d'action et de jugement dans le contexte culturel
11. Participation à la culture, aux rituels et aux systèmes de croyance communautaires, conduisant à un sentiment d'appartenance
12. Espoir, foi et optimisme

<sup>13</sup> Notez que, dans une certaine mesure, ces facteurs s'appuient les uns sur les autres. Le numéro 1 crée les conditions pour les numéros 2 et 3, qui à leur tour créent les conditions préalables pour le numéro 4. De même, les numéros 5, 6 et 7 créent les conditions pour le numéro 8. L'utilisation des termes « possibilités de développement des capacités » au lieu de « compétences » est intentionnelle et permet de passer de la description des facteurs comme caractéristiques inhérentes à l'individu aux attributs de l'environnement.

De même, il existe des concordances remarquables entre les facteurs de risque et leurs liens aux effets néfastes pour les enfants. On peut les considérer comme des facteurs de risque « universels » ou communs.

**Tableau 3 : Facteurs de risque universels**

Facteurs de risque universels	
1.	1.Naissance prématurée, anomalies congénitales, faible poids à la naissance ou exposition prénatale ou postnatale à des toxines environnementales
2.	Absence de prise en charge par au moins un tuteur constant et réceptif au cours des premières années de la vie
3.	Perte ou manque d'opportunités de développer la capacité de résolution de problèmes, d'apprentissage et d'adaptation
4.	Perte ou absence d'opportunités d'acquérir des compétences et des connaissances en croissance séquentielle selon les exigences de la culture
5.	Besoins fondamentaux non satisfaits (tels qu'un accès limité à une alimentation adéquate, à un abri, à de l'eau potable, à des vêtements adaptés au climat et à des soins médicaux) <sup>14</sup>
6.	6.Séparation familiale, temporaire ou permanente, due au décès ou à l'incapacité de poursuivre la prise en charge de la part d'un ou plusieurs parents ou des principaux tuteurs (par exemple, à la suite d'un déplacement forcé, d'une incarcération, d'une déportation, d'un conflit armé, de privations ou de persécutions extrêmes, d'une blessure ou d'une maladie physique ou mentale)
7.	Exposition à la violence structurelle, sociale ou interpersonnelle (y compris le racisme, la discrimination et la marginalisation liées à la caste ou à l'ethnie, la discrimination basée sur le genre, la violence parrainée par l'État, la violence communautaire, la violence familiale ou entre partenaires intimes, ou les abus physiques, sexuels ou émotionnels)
8.	Absence ou perte d'accès à une éducation formelle et non formelle efficace
9.	Perte des liens communautaires
10.	Normes sociales ou de genre néfastes
11.	Absence ou non-application des cadres juridiques et normatifs destinés à protéger les enfants contre les abus, la négligence, l'exploitation et la violence
12.	Déplacement résultant d'une migration forcée ou de la perte du domicile



14 Les besoins fondamentaux non satisfaits peuvent être limités ou rendus indisponibles en raison de la nature même de la situation humanitaire (comme l'insécurité alimentaire ou le manque d'accès à l'eau potable pendant une sécheresse, ou le manque d'abri en raison d'une migration forcée). Il se peut également que les besoins fondamentaux soient disponibles mais ne soient pas satisfaits en raison de la pauvreté monétaire (résultant par exemple de l'épuisement de l'épargne, de l'épuisement des revenus, du coût élevé des loyers, de l'épuisement d'autres mécanismes de survie ou du manque d'accès au marché du travail formel). Il convient de noter que la pauvreté monétaire n'englobe pas toutes les formes de privation, mais plutôt la capacité d'un ménage à satisfaire les besoins de base qui sont généralement obtenus par l'achat sur le marché ou par l'auto-provisionnement.



## Exemples de cas : Prévenir les séparations familiales inutiles

Les voies causales de la séparation des familles, comme tous les effets néfastes en matière de protection de l'enfance, sont nombreuses car les facteurs de risque sont multiples, les familles sont diverses, les contextes varient d'une famille à l'autre, l'incidence réelle de la séparation est souvent faible et il n'existe pas d'outils validés pour mesurer le risque de séparation ou la vulnérabilité à la séparation. Les projets mis en œuvre dans divers contextes, tant dans le domaine du développement que dans celui des situations de crise humanitaire, cherchent depuis longtemps à renforcer l'économie des ménages afin de lutter contre la pauvreté qui nuit au bien-être des enfants à la maison et qui contribue à la séparation familiale. L'expérience du Fonds des enfants et des orphelins déplacés (DCOF) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans ce domaine a toutefois montré qu'il existe de nombreux défis liés à la mise en œuvre et au ciblage efficace de tels programmes. Le projet ASPIRES Family Care a été lancé afin de développer des orientations pour aider les praticiens à adapter des interventions spécifiques de renforcement économique en faveur des ménages présentant des caractéristiques particulières dans des contextes de développement.

Lancé en 2013 par FHI 360 et avec une date limite fixée à septembre 2019, ASPIRES a d'abord effectué une revue exhaustive de la littérature et mis en œuvre une enquête en ligne sur les projets utilisant le renforcement économique pour aider à prévenir les séparations familiales inutiles et soutenir la réinsertion familiale. ASPIRES a cherché à comprendre comment les exécutants de programmes de protection de l'enfance axés sur la prévention des séparations inutiles et la réinsertion des enfants séparés pouvaient mesurer la vulnérabilité à la séparation familiale. Cette section présente deux exemples de projets financés par l'USAID qui ont utilisé des méthodes de recherche pour identifier les facteurs de risque, qui ont permis d'évaluer la vulnérabilité à la séparation, en utilisant des méthodes participatives, des outils d'enquête rapide, un profilage statistique et des normes gouvernementales. Bien qu'ils aient été mis en œuvre dans des contextes de développement et qu'ils se concentrent sur la désinstitutionnalisation – qui n'est pas une activité humanitaire – ils peuvent néanmoins servir d'exemples importants dont les acteurs humanitaires peuvent s'inspirer.

### Désinstitutionnalisation des enfants vulnérables en Ouganda (DOVCU)

ChildFund International a mis en œuvre le projet DOVCU de 2014 à 2017. Outre l'aide apportée aux enfants pour qu'ils retournent dans leur famille, DOVCU a mis en œuvre un processus innovant pour identifier les ménages dont les enfants risquent d'être séparés et a travaillé avec les familles et les communautés pour renforcer la prise en charge familiale afin de prévenir la séparation.<sup>15</sup> Le projet a travaillé avec le gouvernement afin d'utiliser les données secondaires existantes, y compris les sources gouvernementales, ainsi que les données de gestion de cas, afin de déterminer les zones d'origine des enfants vivant en établissement. Ces zones ont ensuite été sélectionnées comme étant les lieux prioritaires pour la composante prévention du projet.

Ensuite, DOVCU a utilisé une approche structurée, qui consistait à travailler avec les dirigeants communautaires pour organiser des réunions communautaires dans 360 villages en utilisant une approche d'évaluation participative en milieu rural pour hiérarchiser les facteurs de risque causant la séparation des familles qui étaient spécifiques à chaque communauté. Les participants ont été invités à réfléchir sur les familles de leur communauté qui avaient connu la séparation et à fournir des informations, soit au sein du groupe, soit de manière confidentielle, afin d'établir un profil des enfants qui pouvaient être à risque sur base des facteurs de risque identifiés.

DOVCU a ensuite développé un système de notation pour ces informations et l'a utilisé pour classer les familles par niveau de risque. Les familles classées à risque moyen ou élevé ont été sélectionnées pour une évaluation plus approfondie par le programme grâce à un Outil d'indice de vulnérabilité de la situation familiale adapté sur base de l'Outil d'indice de vulnérabilité des Orphelins et enfants vulnérables (OEV) ougandais et de l'Outil d'indice de vulnérabilité de la situation de l'enfant, qui vise à évaluer la vulnérabilité à la séparation familiale en tenant compte de la probabilité et du degré d'exposition de chaque famille ainsi que de sa sensibilité aux facteurs de stress et aux chocs afin de déterminer les activités de prévention appropriées. Le rapport final de DOVCU décrit ce processus.

En ce qui concerne les résultats du projet, cette approche a réduit de moitié le nombre de ménages classés comme présentant un risque élevé de séparation. Il a été constaté qu'une combinaison d'interventions économiques et sociales était associée aux plus grandes réductions de la vulnérabilité, y compris la formation sur les compétences parentales, les groupes de soutien entre pairs contre la toxicomanie et l'alcoolisme, les transferts en espèces inconditionnels, et une gestion de cas efficace.

---

15 Moret, 2016

## Espoir et foyers pour enfants (HHC)

En Bosnie-Herzégovine, le projet HHC a mis sur pied une équipe multidisciplinaire qui a identifié les facteurs de risque à l'origine du placement des enfants en établissement dans le pays et a élaboré des critères basés sur ces facteurs de risque. Les critères comprenaient les familles en situation de pauvreté, le chômage, les familles avec trois enfants ou plus, une situation de logement précaire, des problèmes de santé préexistants ou le handicap d'un membre de la famille, des antécédents de négligence ou des abus dans le ménage et des familles ayant des enfants déjà placés dans une institution. L'équipe a constaté que la séparation familiale est motivée par de multiples facteurs de risque cumulatifs. HHC a noté que les enfants que ce projet servait présentaient entre un et douze facteurs de risque, le plus grand nombre d'entre eux présentant cinq à six facteurs de risque. Ces critères ont été transmis aux centres municipaux de travail social, aux écoles, aux centres de santé et à d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales et ces critères ont été utilisés pour orienter les enfants vers le projet HHC. Le personnel de HHC a ensuite facilité une évaluation complète des enfants et de leurs familles. Les activités de prévention se sont concentrées sur le soutien aux ménages qui risquent d'être séparés, et sur le développement de carrefours communautaires pour améliorer l'accès aux services sociaux afin de réduire la vulnérabilité des ménages.



Helene Sandbu Ryeng UNICEF

## Considérations clés pour l'identification des facteurs de risque et de protection afin d'éclairer la planification et la conception des programmes de prévention

Voici quelques-unes des principales considérations que les praticiens humanitaires de la protection de l'enfance qui planifient et conçoivent des programmes ou des pratiques de prévention doivent prendre en compte lorsqu'ils identifient, évaluent et priorisent les facteurs de risque et de protection :

- Les facteurs de risque et de protection existent au sein d'un contexte culturel et à tous les niveaux du cadre socio-écologique
- Les facteurs de risque et de protection sont cumulatifs et souvent corrélés
- Un seul facteur de risque ou de protection peut être associé à de multiples effets (négatifs ou positifs)

### Les facteurs de risque et de protection existent au sein d'un contexte culturel et à tous les niveaux du cadre socio-écologique

La culture et le contexte jouent un rôle important dans la régulation des attentes à l'égard des enfants en fonction de leur âge et de leur stade de développement, de leur comportement et de la manière dont ils sont socialisés pour s'intégrer dans leur culture, leur communauté ou leur société.<sup>16</sup> Les valeurs et pratiques culturelles, notamment les rituels, les célébrations, la foi, la morale ou l'honneur, sont essentielles pour comprendre comment les enfants sont protégés au sein de leur communauté.

Le modèle socio-écologique aidera les acteurs humanitaires de la protection de l'enfance à identifier les facteurs de risque et de protection qui peuvent être présents à tous les niveaux (individu, famille, communauté et société). Les facteurs de risque et de protection à un niveau, comme celui de la famille, peuvent influencer ou être influencés par les facteurs d'un autre niveau. Par exemple, il a été démontré qu'une parentalité efficace atténue les effets de multiples facteurs de risque, notamment la pauvreté, le divorce, le décès d'un parent et la maladie mentale des parents.<sup>17</sup> Cibler un seul niveau lorsqu'on s'attaque aux facteurs de risque ou de protection d'un enfant, tels que les capacités d'adaptation au niveau individuel, a peu de chances de réussir. Plus les praticiens de la protection de l'enfance comprendront l'interaction des facteurs de risque et de protection, mieux ils seront préparés à élaborer des programmes et des pratiques de prévention appropriés au niveau de la population.

### Les facteurs de risque et de protection sont cumulatifs et souvent corrélés

Les données probantes suggèrent que c'est l'accumulation de facteurs de risque qui cause un effet néfaste spécifique, ce qui signifie que les enfants qui ont été exposés à un certain nombre d'expériences indésirables sont plus exposés à des effets néfastes que les enfants exposés à un seul facteur de risque.<sup>17</sup> Par exemple, les données probantes montrent que la proximité et l'interaction avec les groupes armés, ainsi que les besoins fondamentaux non satisfaits (tels que la nourriture et le logement) se combinent pour influencer la trajectoire des enfants vers les groupes armés.<sup>18</sup>

En outre, les facteurs de risque ont tendance à être positivement corrélés les uns aux autres et négativement corrélés aux facteurs de protection. En d'autres termes, les enfants qui présentent quelques facteurs de risque ont plus de chances d'en présenter encore plus et sont moins susceptibles de présenter des facteurs de protection. Ces corrélations soulignent l'importance de l'intervention précoce et des programmes et pratiques qui ciblent des facteurs multiples plutôt que des facteurs uniques.

### Un seul facteur de risque ou de protection peut être associé à de multiples effets (négatifs ou positifs)

Les programmes et pratiques de prévention sont souvent conçus pour cibler un seul effet, mais les facteurs de risque et de protection peuvent être associés à des effets multiples. Par exemple, le manque de possibilités d'éducation formelle ou informelle efficace ou l'absence d'un tuteur attentif et constant peuvent être associés à plusieurs effets néfastes, tels que la séparation familiale, l'association avec une force armée ou un groupe armé, ou le travail des enfants. Les efforts de prévention à facettes multiples, ciblant un ensemble de facteurs de risque ou de protection au niveau de la population, ont le potentiel de produire des effets positifs dans de multiples domaines.

16 Masten and Barnes, 2018

17 SAMHSA, 2019

18 Bonanno et al., 2010

19 O'Neil, Van Broeckhoven et al., 2018



Tableau 4 : Exemples d'activités au niveau de la population pour prévenir une séparation familiale inutile

Niveau	Facteurs de risque	Facteurs de protection	Exemples d'activités de prévention
<b>Enfant</b>	<p>Manque de sentiment de sécurité</p> <p>Manque de sentiment d'appartenance à la communauté</p> <p>Problèmes de comportement, y compris la consommation d'alcool ou de drogues</p>	<p>Capacité à réguler ses émotions</p> <p>Un sentiment d'espoir, de foi et d'optimisme</p> <p>Capacité à établir et à maintenir des relations enrichissantes</p> <p>Compétences en matière d'autorégulation et de contrôle</p>	<p>Formation aux compétences de régulation émotionnelle</p> <p>Formation aux compétences sociales et à la prise de décision</p> <p>Soutiens comportementaux positifs</p>
<b>Famille</b>	<p>Manque de prise en charge par un tuteur cohérent et réceptif</p> <p>Incapacité à poursuivre la prise en charge de la part d'un ou plusieurs parents ou des principaux tuteurs (par exemple en raison d'un éloignement forcé, d'une incarcération, d'une déportation, d'une blessure, d'une maladie, d'une maladie mentale ou d'une toxicomanie)</p> <p>Chômage du ou des parents ou travail inconstant</p>	<p>Présence d'un tuteur cohérent et attentif</p> <p>Disponibilité de possibilités d'emploi ; emploi valorisant</p>	<p>Interventions ou formations efficaces en matière de parentalité et de gestion du stress</p> <p>Transferts d'argent ou de nourriture</p> <p>Activités génératrices de revenus</p> <p>Possibilités de formation professionnelle</p>
<b>Communauté</b>	<p>Perte ou limitation des possibilités d'éducation formelle ou informelle</p> <p>Proximité/existence d'établissements de garde d'enfants ou de marchés du travail des enfants</p> <p>Rupture des réseaux de soutien communautaire</p>	<p>Accès à une éducation formelle et non formelle efficace</p> <p>Disponibilité d'activités parascolaires ou de clubs</p>	<p>Possibilités d'éducation formelle et informelle</p> <p>Sensibilisation aux risques du placement en établissement</p> <p>Campagnes de plaidoyer et de communication concernant la sécurité sur le lieu de travail ou les enfants en âge légal de travailler</p> <p>Groupes de soutien communautaire entre pairs</p>

<p><b>Société</b></p>	<p>Recrutement par les établissements de prise en charge institutionnelle</p> <p>Manque d'alternatives à la détention pour les enfants en contact avec la loi</p>	<p>Existence de systèmes de prise en charge alternative favorisant la prise en charge communautaire et familiale</p> <p>Accès à l'enregistrement des naissances</p> <p>Approches d'une justice juvénile permettant aux enfants d'être redevables sans être formellement traités comme des criminels</p>	<p>Systèmes de référencement en place</p> <p>Soutien aux options de prise en charge alternative existantes et appropriées</p> <p>Soutenir le gouvernement et/ou les acteurs du développement dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une stratégie de désinstitutionalisation</p> <p>Formation des prestataires de services sur les droits et l'intérêt supérieur des enfants en contact avec la loi</p>
<p><b>Normes socioculturelles</b></p>	<p>Pratiques de prise en charge traditionnelles qui favorisent la séparation enfant-famille</p> <p>Avantages perçus du placement dans une structure de prise en charge alternative, y compris la conviction que les services seront meilleurs</p>	<p>Alignement et liens entre les systèmes juridiques traditionnels et nationaux et les lois internationales</p> <p>Disponibilité de services de qualité</p>	<p>Campagne de communication sur l'importance de la prise en charge familiale</p> <p>Campagnes de plaidoyer et de communication ciblant les autorités et d'autres acteurs pour aborder les politiques, procédures ou pratiques qui contribuent à la séparation</p>



### Encadré : Principaux points à retenir

1. Chaque population et chaque culture a des mécanismes en place pour protéger les enfants. Il est essentiel de travailler avec les enfants, les familles et les communautés affectés par la situation humanitaire pour comprendre les facteurs de risque et de protection existants.
2. Bien qu'il existe des chevauchements/similitudes, les facteurs sous-jacents à l'origine d'un problème de protection de l'enfance dans une population peuvent différer des facteurs à l'origine de ce même problème dans une autre population. Une prévention efficace se concentre sur la réduction des facteurs de risque et le renforcement des facteurs de protection adaptés au contexte.
3. En tant que prédicteurs de préjudice, les facteurs de risque ne doivent pas être considérés isolément. Tout en reconnaissant qu'il n'est pas possible de prédire avec certitude l'avenir d'un enfant, les facteurs de risque peuvent être considérés comme des indices qui nécessitent un examen et une analyse plus approfondis faisant appel aux connaissances et au jugement des professionnels. Ils doivent être évalués parallèlement aux facteurs de protection identifiés et aux autres éléments contextuels.
4. Les programmes de prévention sont multisectoriels par nature. Certaines des préoccupations les plus pressantes en matière de protection de l'enfance sont enracinées dans d'autres questions plus vastes qui dépassent le cadre des programmes de protection de l'enfance ; par exemple, les vulnérabilités économiques, les troubles sociaux ou politiques, ou une disponibilité limitée des écoles et des possibilités d'éducation. Cela souligne davantage la nécessité d'une collaboration et d'une intégration multisectorielles.

### À propos de ce Sommaire de données probantes

Ce sommaire de données probantes a été rédigé par Celina Jensen. La production de ce sommaire a bénéficié des contributions techniques de Kristine Mikhailidi, Mark Canavera, Michelle Van Akin, et Hani Mansourian. Le financement de sa production a été assuré par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations (PRM). Les commentaires peuvent être envoyés à [ame.wg@alliancecpha.org](mailto:ame.wg@alliancecpha.org).

Citation suggérée : Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, Pourquoi l'identification des facteurs de risque et de protection est une étape cruciale dans les programmes de prévention : Implications pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, Février 2021, Celina Jensen.

## References

Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2017. *Field Handbook on Unaccompanied and Separated Children*.

Alliance for Child Protection in Humanitarian Action. 2019. *Minimum Standards for Child Protection in Humanitarian Action*.

American Psychology Association (APA). 2010. Resilience and Recovery After War: Refugee Children and Families in the United States. Washington, DC: *Am. Psychol. Assoc.*

Barber BK. 2008. Contrasting portraits of war: youths' varied experiences with political violence in Bosnia and Palestine. *Int. J. Behav. Dev.*, 32(4): 298–309.

Betancourt TS, et al. 2010. Sierra Leone's former child soldiers: a longitudinal study of risk, protective factors, and mental health. *J Am Acad Child Adolesc Psychiatry*; 49(6): 606–615.

Bonanno GA, Diminich ED. 2013. Annual research review: Positive adjustment to adversity— Trajectories of minimal-impact resilience and emergent resilience. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*. 54:378–401.

Bonanno GA. 2004. Loss, trauma, and human resilience: Have we underestimated the human capacity to thrive after extremely adverse events? *American Psychologist*. 59:20–28.

Bonanno GA, Brewin CR, Krzysztof K, & La Greca, AM. 2010. Weighing the Costs of Disaster: Consequences, Risks, and Resilience in Individuals, Families, and Communities. *Psychological Science in the Public Interest*. 11:1, 1–49.

Boothby N, Wessells M, Williamson J, Huebner G, Canter K, Rolland EG, et al. 2012. What are the most effective early response strategies and interventions to assess and address the immediate needs of children outside of family care? *Child Abuse Neglect*; 36(10): 711-21.

5JG#&\$\$- "5GD# 9G: Ua ]m7UFY: Ua ]mF Yg]]YbWV  
 fl 5F 9E Dfc YVh9bX ]bY Gi a U UfmF YdcfH K Ug\ ]b[ rcbz  
 8"7". : <= \*\$"

6fcbZbVfYbbYfI ŽA cffjg'D5" &\$\$\* "H\Y'V]cYVc'c[ ]WV  
 a cXY'cZ\i a Ub XYj Ycda YbH' H\Y' < UbXVcc\_ cZ7\ ]X  
 DgnVXc'c[ mž Jc " " H\YcfYH]WV' A cXY'g'cZ < i a Ub  
 8Yj Ycda YbH'YX" FA @fbyfZK '8Ua cb/+-' i , & , "

7UbUj YfU'A ž5bk UfMž7 ]gU[\ ]6ž7 Uf\_7 ŽA i 'Xccb'  
 ? žGU' A " &\$\$% " A YUgi f]b[ '7\ ]X DfcH]WV]cb Ci HvtA Yg'  
 ]b'GYbY[U: '5 dcdi 'U]cb! VUgYX'gi fj YmicZD ]bY'UbX'  
 ?c XU'XYdUfHra YbH'g"

7\ ]X: i bX' H\YfbU]cbU" &\$\$% " : ]bU' F YdcfH' 7\ ]X: i bX'  
 8Y]bghh h]cbU]nU]cb' cZ Ji 'bYfU'Y' 7\ ]XfYb' ]b' i [ UbXU  
 f8CJ 7I L"

7DK ; " &\$\$% " 7\ ]X DfcH]WV]cb F Ud]X' 5ggYgga YbhHc: ]H'  
 5j U]UVY'Zca : [\fhdg.##](#)  
[fYgci fVWVbHfY"guJ YH YVX \]XfYb"bYH#bcXY#- -' #dX#ZVdFU!](#)  
[Yb\[ \]g\ dXZ](#)

: Ua ]m7UFY: ]fghžF 957H' &\$\$% " : YbXYf' H\YfgYVW]cbU]m  
 UbX: Ua ]mGYdUfU]cbz5 H\YfbU]j Y 7UFY UbX H\Y'  
 FY]bH[ fU]cb' cZ7\ ]XfYb"

: <= \*\$ " &\$\$% " 5GD# 9G: Ua ]m7UFY 9j ]XYbWV' UbX'  
 ; i ]XUbWV' Z'F 9VtbcA ]MGHfYb[ H Yb]b[ 'rc < Yd': Ua ]]Yg'  
 GHUmHc[ YH YP"

@Uj a Ubbž@gU'UbX'9a ]mBUa Ym' &\$\$% " A YH]b[ 'H Y'  
 7cghg'cZ: Ua ]m7UFY: < ci gY\c'X' 9VtbcA ]MGHfYb[ H Yb]b[ '  
 Hc' DfYj Ybh7\ ]XfYb'ig'GYdUfU]cb UbX'Gi ddcfH  
 FY]bH[ fU]cb' ! '5 F Ygci fVW' ; i ]XY": <= \*\$"

A UbGci f]Ub' < " f&\$\$&\$\$' rDf]cf]h]b[ 'H Y' DfYj Ybh]cb' cZ7\ ]X!  
 : Ua ]mGYdUfU]cb. 'H Y' J U i Y'cZU'Di V]W< YU' H' 5ddfcUWV'  
 Hc' A YUgi fYa YbhUbX' 5V]cb"ö H\YfbU]cbU' > ci fbU' cZ7\ ]X'  
 < YU' H' UbX' Bi f]h]cbž- ž' (! (\* " "  
[\fhdg.##X\]cf\] #/ \\$\\* \\$ \\$ \\$ # % & - ! \( & \( + & \\$ & \\$ " \\$ - \\$ % \)](#)

A UghYbž5 / '6UfbYg' > " &\$\$% " F Yg]]YbWV' ]b' 7\ ]XfYb.  
 8Yj Ycda YbH' DYfgdYVW]j Ygž) fH- , "

A cYfHžK žž&\$\$\* " F Yj ]Yk 'cZJi 'bYfU]]m]5ggYgga Ybh  
 A YHcXg' Z'F F Y]bH[ fU]cb' UbX' DfYj Ybh]cb' cZ7\ ]X'  
 GYdUfU]cb" K Ug\ ]b[ rcbz8"7". : <= \*\$"

A i H\Ybmcž: žA UWV]b[ U]XnYžGžC\_Y'cžK žC H]žA ž' /  
 5gY\_YbnYžA " &\$\$% " A i 'h]gU[ Y' DfcWggYg'cZ žYbH]ž]b[ '  
 7\ ]XfYb' UHf ]g\_ cf Ci hcZ: Ua ]m7UFY: U' 7 UgY' cZ8CJ 7I '  
 Dfc YVhA YHcXg' ]b' i [ UbXU" ; 'cVU' GcV]U' K Y'ZfYž%#% L"

CiBY]G'žJ Ub'6fcYV\c] Yb' ? " YhU" &\$\$% " 7fUX'YX'  
 Vm]7cbZ]WV' 7\ ]X' žbj'c] Ya Ybhk ]H' 5fa YX' ; fci dg'  
 ]b' 7cbHra dcfUfm]7cbZ]WV'

F i H\YfžA " &\$\$% " F Yg]]YbWV' Ug' U' XnbUa ]WVc' bWVdH'  
 8Yj Ycda YbhUbX' DgnVX'cdU' Hc'c[ ]mž (f&žž' ' ) i' ( ( "

Gi VghUbWV' 5Vi gY'UbX' A YbH' < YU' H' GYfj ]WVg'  
 5Xa ]b]ghfU]cb' fG5A < G5L' &\$\$% " 5 ; i ]XY'rc' G5A < G5ig'  
 GHU' H' ]MDFYj Ybh]cb: fUa Yk cf\_ "

G\ ]dUž? 5ž8\ YfU\ žGžD]m]g\ž: " &\$\$% " 8Yž]b[ '  
 UbX' A YUgi f]b[ ' Ji 'bYfU]]m]b' M: i b[ 'DYcdY"  
 HX]Ub' > 7ca a i b]m]A YXž( \$fL' % ' ! % + "

I B 7 9: " &\$\$+ " H\Y' DUF]g' Df]bV]d' Yg' i' Df]bV]d' Yg' UbX'  
 [ i ]XY' ]bYg' cb' W]XfYb' UggcV]U' H' X' k ]H' Ufa YX' Z'fWVg'  
 cf Ufa YX' [ fci dg"

K YggY'g' A " &\$\$% " 7\ ]XfYb' UbX' 5fa YX' 7 cbZ]WV'  
 H]fcXi W]cb' UbX' Cj Yfj ]Yk " DYUWV' UbX' 7 cbZ]WV' > ci fbU' cZ  
 DYUWV' DgnVX'c'c[ m' 5a Yf]WV]b' DgnVX'c'c[ ]WV' 5ggcV]U]cb' ž  
 f&žž. % , i &\$\$"

K YggY'gžA " &\$\$% " 5 Hc' \_ ]hZ' F F YZYV]j Y DfUW]WV' ]b'  
 Gi ddcf]b[ '7ca a i b]m] YX' 7\ ]X' DfcH]WV]cb DfcWVggYg'  
 7\ ]X' F Yg]]YbWV' 5 ]UbWVžBYk 'Mf\_ "

K ]]Ua gcbž > c\ bž / ; fYbVYf[ ž5" f&\$\$&\$\$L": Ua ]]Ygž'  
 BchCfd\UbU[ Yg": 6YHf' 7UFY' B Yk cf\_ K cf\_ ]b[ 'DUdYf'  
 GYf]Ygž fG YdHya VYfL"